

Edito...

L'été est la période agréable de la prospection... suivi de cavités pour certains, études pour d'autres, radiotracking pour les uns, stages de captures et de recherche de terrain pour tous... c'est agréable : on voit des bêtes, on découvre de nouveaux sites, on partage des expériences, on apprend...Le plaisir naturaliste est à son comble.

Pourtant les sujets préoccupants sont nombreux et mobilisent les membres du GCMP : infrastructure routière, éolienne, escalade...les menaces potentielles ou réelles pour les chauves souris sont nombreuses. Vous le comprendrez, il est important de « mieux connaître » et de « mieux suivre » et les chiroptérologues de Midi-Pyrénées s'y attellent. Les dossiers sont nombreux à traiter et chacun avec ses disponibilités permet de les aborder avec une compétence en constante amélioration. Ce numéro est un témoignage des avancées sur certains de ces dossiers et un partage des conclusions qui se construisent. C'est un encouragement réel de voir les résultats intéressants s'accumuler mais c'est aussi une préoccupation de voir les impacts énormes des infrastructures et aménagements qui continuent à se multiplier autour de nous. Il n'y a pas de doute, apprendre et connaître est nécessaire mais militer reste primordial.

En tout cas, on se réjouit tous de voir un troisième Kawa-sorix sortir, on se réjouit de voir qu'il sort à un nouveau rythme semestriel et que des articles sont déjà prêts pour le suivant !

Alors vivement le prochain et en attendant, bonne lecture et belles observations.!

François Prud'homme
francoisddu@yahoo.com

SOMMAIRE

Escalade et biodiversité	2
(Sylvain Déjean)	
Protection de gîtes à chauves-souris dans le Lot	2
(Frédéric Néri)	
Des éoliennes et des chauves-souris	3
(Marie-Jo Dubourg Savage)	
Life chiroptères dans le sud de la France	4
(Mélanie Némoz)	
Nouvelles d'euryales	4
(François Prud'homme)	
Grande Noctule en Aveyron	4
(Rodolphe Liozon)	
Quelques références bibliographiques	5
(Mélanie Némoz)	
Chauves-souris et aménagements routiers	5
(Frédéric Néri)	
Chronique tarnaise, histoire de rire... ou de pleurer !	6
(Marie-Jo Dubourg Savage)	



Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées - ENMP
75, voie du Toec, 31076 Toulouse cedex3
05.67.69.69.70 / Fax 75
groupechiro@free.fr / http://enmp.free.fr



Escalade et biodiversité



Une étude sur la faune et flore des falaises, va être lancée en Ariège dès le mois de juin. L'Association des Naturalistes Ariégeois (ANA) porteuse du projet a voulu une expérience basée sur le par-

tenariat. Ainsi, plusieurs structures ont « répondu présent » pour partager leurs compétences dans les différentes disciplines scientifiques. Entre autres, nous pouvons citer la botanique, l'entomologie, la malacologie, l'ornithologie, l'herpétologie, etc.... et bien sûr la chirop-
térologie.

C'est pour ce dernier enjeu que quelques membres du GCMP vont y participer.

La structure qui représente l'escalade est la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME). Différents objectifs peuvent ressortir en amont de cette étude : la sensibilisation des sportifs de pleine nature à la conservation de leur cadre de vie et le suivi de l'impact des voies d'escalade sur la biodiversité, qui va s'étendre sur plusieurs années.

Déroulement de l'étude : plusieurs falaises ayant un attrait certain pour l'escalade (vouées à aménagements) ont été présentées aux partenaires scientifiques. Différents critères caractérisent ces sites : altitude, texture de la roche, inclinaison, fissures, végétalisation, orientation, fréquentation passée et future.

Tous ces paramètres seront ensuite pris en compte pour le rendu de l'étude. En effet, une première visite a permis de mettre en évidence qu'une paroi inclinée en positif : / (pour des débutants) aura plus d'intérêt pour la botanique et les invertébrés associés, alors qu'un pan incliné en négatif : \ (niveau compétition) aura plus d'intérêt pour les chiroptères.

Cette expérience pourra donc dresser un tableau de la biodiversité présente sur les falaises convoitées par les grimpeurs. Pour valoriser cette étude, des falaises non propices à l'escalade pourraient être étudiées !

Hormis si la présence d'espèces protégées l'empêche, les voies seront ensuite installées pour connaître la répercussion de la fréquentation et le pouvoir de recolonisation des falaises : bien sûr, en ce domaine, toutes les espèces ne sont pas logées à la même enseigne...

Enfin, nous allons pouvoir connaître la fréquentation et les types de gîtes de certains chiroptères, tels que le Molosse de Cestoni ou le Vespère de Savi.

Il faut noter la volonté de la FFME à participer avec transparence à l'étude et à fédérer les varappeurs libres, pour éviter dès lors les équipements « sauvages ». A suivre... !



Sylvain Déjean

sylvain.dejean@espaces-naturels.fr

Protection de gîtes à chauves-souris dans le Lot

Dans le cadre de la mise en place de Natura 2000, et de ses actions, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy a souhaité mieux prendre en compte les chauves-souris. Ainsi entre 1999, et 2002 et avec le soutien des spéléologues locaux, diverses études sur les chauves-souris ont été réalisées par le Conservatoire Régional. Elles concernent le site des vallées de l'Ouyse et de l'Alzou ainsi que celui des vallées du Vers et de la Rauze. Outre des inventaires spécifiques, leurs objectifs étaient de localiser les gîtes importants et de proposer des mesures de protection.

Cela a été suivi de faits car suite à ces recommandations, et grâce à la volonté du PNR CQ et la mise en place d'un programme LIFE Nature financé par la Communauté euro-

péenne, le Ministère de l'Environnement, la Région Midi-Pyrénées, le Département du Lot et le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, 8 grottes ont été aménagées pour assurer un minimum de tranquillité aux chauves-souris.

Parmi ces 8 grottes, 4 se trouvent dans les vallées de l'Ouyse et l'Alzou, 3 dans les vallées du Vers et de la Rauze, et 1 sur le causse de Gramat.

Ces grottes sont fermées au public pendant les périodes sensibles pour les chauves-souris, et 2 d'entre elles sont fermées toute l'année. Pour cela des moyens de fermeture des grottes ont été mis en place et 8 conventions amiables, d'une durée de 10 ans, ont été signées entre le Parc Naturel Régional, les propriétaires et le Co-

mité Départemental de Spéléologie du Lot. Suivant les cas et les espèces qui fréquentent le site, les moyens de fermeture sont soit des grilles, soit des clôtures extérieures, et pour chaque aménagement un panneau explicatif a été installé.

Ces travaux ont été réalisés en régie par des agents du Parc Naturel Régional, et le coût total de ces aménagements s'élève à 20 670 €, soit un coût moyen de 2 584 € par grotte. Le financement de ces travaux a été intégralement pris en charge par le programme LIFE Nature.

Voilà un bon exemple de réalisation concrète de conservation des chauves-souris, souhaitons que cela se multiplie.!

Frédéric Néri

frederic.neri@espaces-naturels.fr

Des éoliennes et des chauves-souris

Lors des dernières Rencontres Chiroptères Grand Sud de la SFEPM (Moulis, 2003), une table ronde avait été organisée sur les éoliennes et leur impact sur les chauves-souris. Il avait alors été décidé de réaliser une synthèse bibliographique et j'avais été désignée pour ce travail.

Si l'impact des aérogénérateurs est connu depuis de nombreuses années sur les oiseaux, il a fallu attendre 1996 (Osborn et al.) pour que réellement on apprenne que les éoliennes pouvaient tuer des chauves-souris. On imaginait jusque là que grâce à leur système d'écholocation ces mammifères pouvaient éviter les machines. Les Américains et les Allemands se mirent alors à étudier l'impact des éoliennes sur les chauves-souris et depuis 2000, les publications se sont multipliées, aussi bien outre-Atlantique qu'en Europe (Allemagne, Suède et Espagne). Les chiffres concernant la mortalité de chauves-souris dans les parcs éoliens ne cessent de croître, tout simplement parce que maintenant on commence à rechercher les cadavres. Mais les chauves-souris récoltées ne correspondent qu'à une fraction de la quantité vraisemblablement touchée. Il faut en effet tenir compte du taux de découverte des cadavres et de leur disparition naturelle.

Une mortalité record a été enregistrée aux Etats-Unis (Virginie) entre avril et novembre 2003, 475 cadavres de chauves-souris ayant été trouvés dans un parc de 44 éoliennes. Pour l'Espagne, seules les estimations de Lekuona (2001) sont actuellement publiques, à savoir une mortalité entre 3,9 et 13,36 individus/éolienne/an. En Allemagne la base de données mise en place en 2001 au Brandebourg et étendue à tout le pays en 2002 fait état de 200 cadavres au 19/11/2003 (Dürr 2003). En France, les premières chauves-souris ont été retrouvées dans un polder de Vendée, sur un site où la présence de ces mammifères n'avait même pas été suspectée. Il s'agit de 14 individus appartenant à 3 espèces (Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius et Noctule de Leisler).

Quels sont les effets (avérés ou suspects) des éoliennes sur les chauves-souris ?

- La mort de l'animal (par collision avec les pales ou le mât, par l'effet de dépression à l'arrière des pales, par contact avec les rouages à l'intérieur de la nacelle [fissures permettant à l'animal d'entrer dans un gîte potentiel, fait avé-

ré], par intoxication par les lubrifiants à l'intérieur de la nacelle ou en suspension dans l'air à l'extérieur).

- La chaleur dégagée par la nacelle attire les insectes qui attirent à leur tour les chauves-souris.
- L'éclairage du site peut produire les mêmes effets.
- Les espèces migratrices ne recourent vraisemblablement pas à l'écholocation ou seulement par intermittence, lors de leurs déplacements directs en plein ciel et ne repèrent donc pas les machines.
- La perte d'habitats de chasse (modification de l'habitat, désertion du site ou route de vol coupée).
- Les routes migratoires coupées par la prolifération des éoliennes entre le gîte de reproduction, les gîtes de transit et le gîte d'hibernation.
- Des perturbations par les ultrasons ou par d'autres vibrations.

Les différentes études menées aux USA et en Europe concordent pour dire que les mois les plus critiques pour les chauves-souris sont août et septembre, période correspondant à la dispersion des colonies de reproduction, à la migration automnale et à la recherche de partenaires.

Lors des Rencontres Nationales Chiroptères de Bourges, en mars dernier, les participants à la table ronde sur la problématique éolienne ont reçu, sur demande, un CD-Rom avec la synthèse bibliographique et les textes des principaux articles téléchargés sur Internet ou qui m'avaient été envoyés directement par leurs auteurs. Lors de cette table ronde il a été décidé de monter un groupe de travail pour élaborer un protocole national concernant les diagnostics chiroptérologiques sur les sites éoliens. Nous envisageons également la mise en place d'une centrale nationale de données, pour essayer de déterminer les espèces qui chez nous sont les plus à risques et de trouver des solutions.

Le CD-Rom bibliographique a été envoyé par la SFEPM à toutes les DIREN, aux préfectures et aux agences régionales de l'ADEME. A la suite de cela, l'ADEME Pays de Loire a contacté Mélanie Némoz et se montre prête à collaborer avec la SFEPM pour tenter de réduire l'impact sur le site vendéen.

L'objectif des groupes chiroptères régionaux n'est pas de s'opposer au développement de l'énergie éolienne, mais de déter-

miner la sensibilité des sites, voire de freiner la prolifération de projets anarchiques dans les secteurs sensibles (certaines communes se voient proposer par différents développeurs des projets qui s'entrecroisent) et de trouver des solutions pour réduire l'impact des aérogénérateurs sur des espèces protégées. Bien évidemment ce travail a un coût, car il nécessite de nombreuses nuits de terrain avant, pendant et après la construction des éoliennes.

Il serait aussi intéressant de réfléchir à l'élaboration de schémas régionaux éoliens afin de déterminer les zones d'exclusion. La LPO Aveyron Grands Causses prépare un schéma départemental qui tient compte non seulement des oiseaux, mais aussi des chauves-souris, grâce à Rodolphe Liozon.

Dans toutes les régions du sud de la France, deux espèces supplémentaires de chauves-souris nous posent problème : le Minioptère de Schreibers et le Molosse de Cestoni. Ces deux espèces sont absentes de l'Europe du Nord et centrale où la majorité des études relatives à la problématique éolienne sont menées. C'est à nous qu'incombe la tâche de déterminer les risques qu'ils encourent. Le Molosse est une espèce de haut vol qui peut être amenée à traverser des champs éoliens, avec les risques de collision que cela implique, et le Minioptère est connu pour ses déplacements migratoires par étapes, d'un gîte de transit à l'autre, entre ses quartiers d'été et d'hiver. Or Midi-Pyrénées compte d'importantes colonies de reproduction et de gros sites d'hibernation de Minioptère et il en est de même en Languedoc-Roussillon, de l'autre côté de la Montagne Noire. Espérons que la prolifération d'éoliennes dans cette zone n'aggraverait pas la chute d'effectifs qu'a connue cette espèce en 2002.

Marie-Jo Savage
mjo.ds@club-internet.fr

Bibliographie

Dürr, T., 2003. Windenergieanlagen und Fledermausschutz in Brandenburg - Erfahrungen aus Brandenburg mit Einblick in die bundesweite Fundkartei von Windkraftopfern. [Titre: Eoliennes et protection des chauves-souris en Brandebourg - expériences du Brandebourg et aperçu de la base de données fédérale sur la mortalité engendrée par les éoliennes. Traduction disponible]

Lekuona J., 2001 — Uso del espacio por la avifauna y control de la mortalidad de aves y murciélagos en los parques eólicos de Navarra durante un ciclo anual. Dirección General de Medio Ambiente Departamento de Medio Ambiente, Ordenación del Territorio y Vivienda. Gobierno de Navarra.

Osborn, R. G., Higgins, K. F., Dieter, C. D. & Usgaard, R. E., 1996. Bat collisions with wind turbines in Southwestern Minnesota. *Bat Research News* 37 (4) 105-108.

Life Chiroptères dans le sud de la France

Le Baromètre LIFE est au beau fixe, puisque nous avons reçu la réponse officielle de l'acceptation par la Commission Européenne du projet, de l'ensemble de son budget et de l'ensemble des actions proposées (officialisation prévue pour fin août). Maintenant, il n'y a plus qu'à se mettre au travail !

D'ores et déjà pour 2004, quelques actions vont occuper plusieurs d'entre nous :

- une étude préalable à la fermeture de la grotte de Magnagues (46) qui est fréquentée par le Minioptère de Schreibers, via l'installation d'un dispositif amovible de fermeture et l'observation du comportement des individus lors de leurs sorties et entrées de la cavité,
- le suivi des populations sur le site de Magnagues et les Gorges de l'Aveyron,

- la conception de plusieurs outils de communication : plaquette de présentation du projet LIFE, plaquette "les chauves-souris des Gorges de l'Aveyron", l'exposition régionale... Vos conseils et expériences en terme de communication/sensibilisation sont les bienvenues ! Un petit groupe de travail inter régional de création de l'expo sera d'ailleurs prochainement créé, alors si ça vous dit, n'hésitez pas à me le faire savoir...

Votre contribution va d'ailleurs être sollicitée crescendo, puisque dès 2005, on se lance pour la grande aventure : le suivi par radiotracking de Rhinolophes euryales dans le Lot... et il va falloir du monde derrière les récepteurs !

Mélanie Némoz
nemoz@toulouse.inra.fr

Nouvelles d'euryales !

En début d'été 2003, Laurence Fau et moi-même découvrons une colonie de Rhinolophes euryales dans le Comminges. L'information serait anecdotique si elle ne concernait pas plusieurs centaines d'individus et si cela ne se situait pas sur un site Natura 2000. Cette année nous avons pu confirmer la présence de plus de 600 bêtes en reproduction dans cette grotte difficile d'accès. Il y avait pourtant certainement plus de rhinolophes l'an passé mais ce printemps a été difficile pour les euryales avec une météo très défavorable en sortie d'hibernation pour cette espèce tardive. Ainsi, nous avons observé ce

printemps une forte mortalité dans les sites de transit de Haute-Garonne que nous attribuons à ce phénomène. Les comptages de cette année sont donc tout relatifs et le site est à suivre ces prochaines années. Dans le contexte d'élaboration de DOCOB, nous pouvons souhaiter qu'il sera possible de mieux connaître cette population et de mettre en place des mesures de bonne gestion du gîte et des territoires de chasse pour une colonie tout à fait remarquable pour la région.!

François Prud'homme francoisddu@yahoo.com

Grande noctule en Aveyron !

Une personne a appelé la LPO le 21 juillet pour signaler une chauve-souris prisonnière dans son insert de cheminée à quelques kilomètres de Rodez. Il s'agissait d'une Noctule de Leisler qui a été baguée à ... Dresde. L'organisme qui centralise les données en Allemagne a été contacté immédiatement et j'attends à ce jour leur réponse.

Frédéric Néri mentionne qu'en 1994 il a récupéré à Ville-neuve-les-Béziers, une Noctule de Leisler baguée à Dresde. Elle avait parcouru environ 975 km ! (Néri F., Aulagnier S. 1996 Mammalia t 60 n° 2) D'après Laurent Arthur les noctules ont une tendance à se faire piéger dans les inserts et à y mourir. Surveillez bien vos cheminées !

Le 4 septembre, lors d'une séance de prospection sur un secteur où nous manquons de données, j'ai capturé 2 noctules à 10 minutes d'intervalle.

La première tenait à peine dans ma main (et j'ai des grandes mains !). La bête était assez hargneuse. Son pelage était dense et de couleur brun roux. Il s'agissait d'une Grande noctule mâle adulte dont l'avant bras mesurait 63 mm. C'est à ma connaissance de la première mention de Grande noctule pour l'Aveyron.

La deuxième noctule me cause quelques soucis. Ses caractéristiques étaient identiques à une exception près : son avant bras ne mesurait que 42 mm ! Il s'agit donc probablement d'une Noctule de Leisler. Ayant relâché la première, je n'ai pu comparer les deux individus. Les cartilages et les os de la deuxième étaient assez transparents, ce qui m'a conduit à estimer qu'elle était juvénile. Il me reste donc un doute sur la détermination de cette deuxième bête.!

Rodolphe Liozon
Rodolphe.Liozon@Laposte.net

Quelques références bibliographiques

Nos homologues du Pays Basque ont la "publicotte", voici les références de leurs dernières publications, toutes très enrichissantes :

- J.R. AIHARTZA, U. GOITI, D. ALMENAR and I. GARIN, 2003. Evidences of piscivory by *Myotis Capaccinii* (Bonaparte, 1837) in southern Iberian Peninsula. *Acta Chiropterologica*, 5(2) : 193-198
 - I. GARIN, J.L. GARCIA-MUDARRA, J.R. AIHARTZA, U. GOITI and J. JUSTE, Presence of *Plecotus macrobullaris* (Chiroptera : Vespertilionidae) in the Pyrenees. *Acta Chiropterologica*, 5(2) : 243-250
 - U. GOITI, P. VECIN, I. GARIN, M. SALONA and R. AIHARTZA, 2003. Diet and prey selection in Kuhl's pipistrelle *Pipistrellus kuhlii* (Chiroptera : Vespertilionidae) in south-western Europe. *Acta Theriologica*, 48(4) : 457-468
 - J.R. AIHARTZA, I. GARIN, U. GOITI, J. ZABALA and I. ZUBEROGOITIA, 2003. Spring habitat selection by the Mediterranean Horseshoe Bat (*Rhinolophus euryale*) in the Urdaibai Biosphere Reserve (Basque Country). *Mammalia*, 67(1) : 25-32
 - U. GOITI, J.R. AIHARTZA, I. GARIN and J. ZABALA, 2003. Influence of habitat on the foraging behaviour of the Mediterranean horseshoe bat, *Rhinolophus euryale*. *Acta Chiropterologica*, 5(1) : 75-84
- Une copie est disponible au bureau de la mission Chiroptères Grand Sud.

Une info de dernière minute : le guide des Mammifères Sauvages de Normandie - Statut et Répartition, réalisé par le Groupe Mammalogique Normand, vient de paraître. Le chapitre Chiroptères (et tous les autres d'ailleurs) est remarquable. Une référence à retenir précieusement pour la publication de notre propre atlas !

Mélanie Némoz nemoz@toulouse.inra.fr

Chauves-souris et aménagements routiers

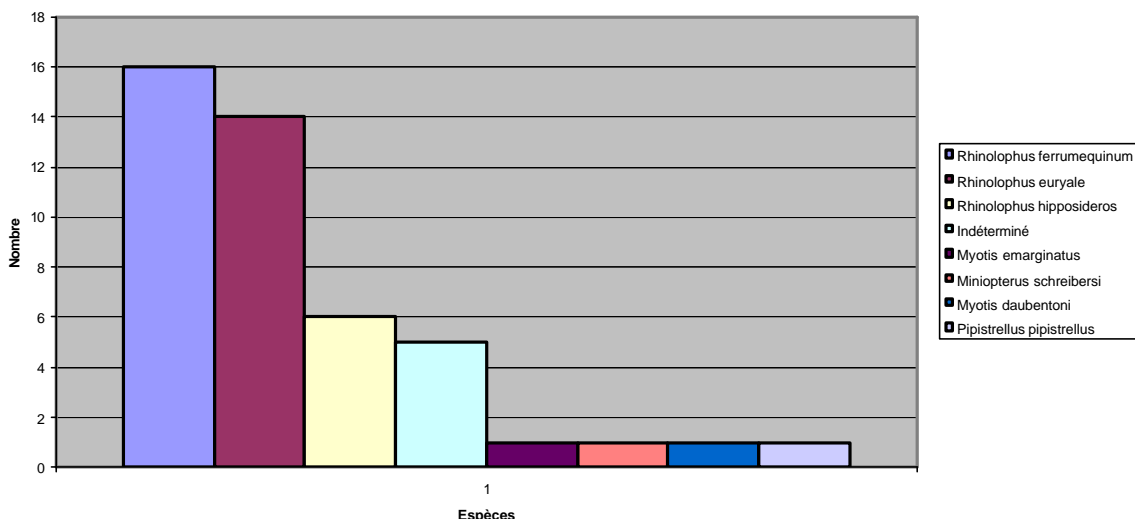
Si de nombreux travaux existent en Angleterre, la mortalité de chauves-souris par collision avec des véhicules n'est évaluée et prise en compte que depuis peu de temps en France. Et même si peu de travaux, publications et expériences sont réalisés, certains scientifiques estiment que ce phénomène représente une des causes majeures de mortalité pour les chauves-souris en France.

Les résultats trouvés lors d'une étude sur la mortalité de chauves-souris par collisions sur l'A20 entre Cahors nord et la Dordogne, dans le Lot, confirment cela. Ainsi sur ce tronçon d'environ 40 kilomètres, en 2003, 9 sor-

ties en période d'activité des chauves-souris, ont permis de récolter 44 cadavres de 7 espèces. Les Rhinolophidés constituent la majorité des cadavres, et ce phénomène constitue une menace pour les populations locales de ces espèces.

8 secteurs particulièrement sensibles aux collisions ont été identifiés et des mesures sont proposées à la société des Autoroutes du Sud de la France, qui souhaite limiter les impacts de l'A20 sur l'environnement. Ces aménagements consistent essentiellement en la plantation d'un total de 27 540 mètres de haies permettant de « guider » les chauves-souris vers 20 passages existants (ponts, tunnels, passages à faune sauvage, etc), dont 8 seront aménagés, afin qu'elles se rendent de l'autre côté de l'autoroute sans être victimes de collision. Un suivi devrait permettre d'évaluer l'efficacité des aménagements sur la conservation des populations locales de chiroptères.

Nombre d'individus récoltés par espèces



quelles se rendent de l'autre côté de l'autoroute sans être victimes de collision. Un suivi devrait permettre d'évaluer l'efficacité des aménagements sur la conservation des populations locales de chiroptères.

Frédéric Néri.
frederic.neri@espaces-naturels.fr

Chronique tarnaise, histoire de rire... ou de pleurer !

Jeudi 18 septembre 2003, vers 18h : Frédéric Boyer reçoit un appel téléphonique du Laboratoire d'hygiène du Tarn. Ils sont en possession de chauve(s)-souris et ne savent qu'en faire. Les explications sont confuses et Frédéric ne sait même pas en fin de compte s'il y a une ou plusieurs bêtes et si elles sont vivantes ou mortes !

Vendredi 19 septembre, 9h30 : Frédéric m'appelle pour me raconter cette histoire. Je téléphone au laboratoire en question et le directeur m'explique que la chauve-souris est vivante et lui a été transmise par la DSV avec présomption de rage. Nous convenons que l'un de nous passera prendre la bête dans l'après-midi ou au plus tard le samedi matin. Frédéric se rend au laboratoire à 17h. Et là, l'histoire se corse !

La chauve-souris aurait été trouvée le 1^{er} août dans un garage et apportée à un médecin (?) de Carmaux (81) (quand ?), celui-ci aurait gardé l'animal dans une boîte à chaussures pendant 15 jours et ayant estimé que le délai d'incubation de la rage était passé il aurait remis l'animal à la DSV (quand ?). Cette même DSV a alors transmis le 18 septembre l'animal toujours vivant au laboratoire d'hygiène.

Le directeur de ce laboratoire, Monsieur D., hésitant à euthanasier la chauve-souris malgré la mention « rage ? » portée sur la boîte, appelle alors la préfecture pour savoir comment se débarrasser de ce colis encombrant. Là quelqu'un se souvient de Frédéric Boyer, ce qui explique comment Frédéric a été contacté.

Lorsque Frédéric va récupérer l'animal. Le directeur note sur une fiche de surveillance sanitaire des chauves-souris « sérotine, aile abîmée, impossible de voler » (et pour cause, tous les métacarpes de l'aile droite sont sectionnés, comme s'ils avaient été coupés, et le plagiopatagium a disparu). Frédéric constate alors que la boîte à chaussures contient des punaises en métal, une allumette, du papier essuie-tout, une boîte en plastique, un morceau de mortadelle desséchée et dans un coin de cet inventaire à la Prévert : une malheureuse pipistrelle, encore active malgré son jeûne forcé et son infirmité.

Frédéric rappelle au directeur du laboratoire (un docteur vétérinaire) que les chauves-souris sont des espèces protégées, qu'elles représentent un tiers des mammifères de France, etc., etc. et voici quelques extraits du dialogue :

F.B. : Pourquoi n'avez-vous pas interrogé la DIREN si vous ne saviez où vous adresser.

M.D. : Nous n'avons pas l'habitude de les appeler.

F.B. : Et Virginie-Bruyère de l'AFSSA ?

M.D. : Oui, nous recevons des notes de sa part, mais elle n'est pas facile à joindre.

A noter que Monsieur D. était bien en possession de la plaquette sur la rage des chauves-souris et d'une copie du formulaire de surveillance sanitaire des chauves-souris mentionnant Sébastien Roué et la SFEPM mais sans aucune adresse ou numéro de téléphone pour les

joindre.

Rappelons qu'en 2002 le GCMP a envoyé sa plaquette SOS chauve-souris à toutes les administrations, DSV, communautés de communes, chefs-lieux de cantons, etc. Apparemment le message n'est pas passé et dans le Tarn on ignore encore qu'il y a des bénévoles qui s'occupent des chauves-souris ! C'est à se demander à quoi servent toutes les plaquettes, nuits de la chauve-souris et autres animations. En outre j'avais été en contact avec le laboratoire d'hygiène du Tarn pour une analyse de *Minioptère* au printemps 2003.

Bref, le vendredi 19 à 20h, je récupérais l'animal. Il s'agissait d'une Pipistrelle commune mâle pesant 2,5 g, avec un avant-bras de 29,6 mm, assoiffée et affamée, qui s'est aussitôt jetée sur les gouttes d'eau et les asticots (à défaut de vers de farine) qui lui ont été présentés. Contact téléphonique avec Mme Schachduc pour lui demander des vers de farine non traités. Compte tenu du poids de l'animal elle lui donnait peu de chances de survie. Et en fait le dimanche matin l'animal était mort. Après enquête, il s'agissait d'un jeune que des particuliers avaient trouvé en fin juillet/début août dans leur garage à Monestiès (81) et il avait déjà l'aile sectionnée. Ils l'ont élevé pendant plus d'un mois, jusqu'au jour où leur vétérinaire leur a expliqué qu'ils ne pouvaient le garder car il avait peut-être la rage ! C'est donc lui qui l'a récupéré ensuite (mais à quelle date ?) et la Pipistrelle baptisée Sérotine est vraisemblablement restée sans boire ni manger pendant quelques jours.

Cet animal n'avait aucun comportement pouvant faire suspecter la rage, il n'a jamais cherché à mordre, ni les gens qui le soignaient, ni moi. Mais les services vétérinaires ayant envisagé cette possibilité, j'ai envoyé le cadavre à l'AFSSA en septembre 2003 et j'en ai informé le directeur du laboratoire d'hygiène. J'espère qu'il n'y aura pas confusion avec la Sérotine de Fred Néri (voir article dans prochain *Kawa sorix*)!

Marie-Jo Dubourg Savage
mjo.ds@club-internet.fr

Kawa Sorix est un bulletin de liaison interne au Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées

Rédacteur en chef : François Prud'homme / Conception-maquette : P-Emmanuel RECH / Illustrations : F-X. Loiret

Ont contribué à la rédaction de ce numéro: S. Déjean, M-J. Dubourg-Savage, R. Liozon, M. Némoz, F. Néri, F. Prud'homme, P-E. Rech.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique